

# LA TRAVERSE

## OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

Chargé-e de projets « accompagnement des transitions territoriales »  
Service civique de 9 mois basé à Poitiers à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024

### Présentation de l'offre

#### L'association

Depuis 2019, La Traverse accompagne les territoires ruraux dans leurs démarches de transition écologique et sociale. De la phase de diagnostic de territoire à la mise en œuvre opérationnelle des projets, l'association accompagne, conseille, oriente, et porte avec ses partenaires des projets locaux de transition écologique.

Nous travaillons avec l'ensemble des acteurs composant les territoires : élu-es, citoyen-nés, mais aussi associations, entreprises et porteur-euses de projets et développons des actions communes ou spécifiques à chacun de ces publics.

Notre vision des ruralités est celle de territoires ayant le potentiel de construire une alternative au modèle métropolitain, basé sur la croissance économique illimitée, incompatible avec les crises contemporaines et futures. Convaincu-es du rôle des récits dans la conduite du changement, nous participons à la mise en récits des transitions sur les territoires, notamment sous la forme de podcasts.

*La Traverse est lauréate 2021 du prix de l'Économie Sociale et Solidaire de Grands Poitiers, lauréate 2022 du Palmarès des Jeunes Urbanistes et lauréate 2023 du prix de l'ESS Nouvelle-Aquitaine.*

#### Nos missions

Dans la pratique, La Traverse travaille auprès des territoires :

- pour former les décideur-euses locaux-ales et leur permettre de prendre des décisions éclairées sur l'avenir de leurs territoires
- pour co-construire une vision partagée d'un futur souhaitable, révéler des marqueurs territoriaux et créer du commun autour d'une dynamique de transition, et pour que chacun-e puisse contribuer à le faire advenir à son échelle
- pour faire émerger des projets qui outillent les territoires accompagnés dans leur capacité à faire face aux crises
- pour développer le pouvoir d'agir de l'ensemble des acteurs locaux (élu-es, associations, habitant-es) et soutenir des projets collectifs locaux

#### Notre fonctionnement

L'association est coprésidée par un bureau de trois administrateur-trices, et organisée en 3 instances:

- **L'Assemblée Générale** : elle se réunit au minimum une fois par an pour voter le budget, et décide des grandes orientations stratégiques de l'association
- **Le Conseil d'Administration** : il se réunit au minimum une fois par trimestre, et est en charge de la déclinaison opérationnelle des axes décidés à l'AG ainsi que de la gestion de l'association. Pour chaque fonction support exercée par un-e salarié-e (RH, vie associative, administratif et financier), un-e référent-e est désigné-e au sein du CA.
- **L'équipe salariée**, composée de 2 personnes, assure le fonctionnement quotidien et met en œuvre les actions de l'association. Elle adopte un fonctionnement horizontal, et l'ensemble des membres de l'équipe est sur un pied d'égalité : face aux responsabilités, face aux tâches à réaliser, face aux prises de décision.

Dès lors, chaque fiche de poste des salarié-es comporte des missions structurantes, attribuées en fonction des préférences et compétences personnelles et des besoins de l'association (missions, résidences, communication, gestion administrative et financière,...). L'attribution des tâches peut faire l'objet d'un rééquilibrage en fonction de la charge de travail, des préférences et des qualifications de chacun-e.

Ce n'est pas le cas pour cette fiche de poste, qui est destinée au recrutement d'une personne en service civique

### **Description du poste à pourvoir**

Le ou la service civique viendra renforcer et pérenniser le fonctionnement de l'association et la mise en œuvre de sa raison d'être, l'accompagnement vers des territoires résilients.

Le poste s'organisera autour de 4 axes principaux :

- l'accompagnement des territoires dans leurs dynamiques de transitions
- l'accompagnement des porteur-ses de projets d'ESS
- la gestion administrative et financière
- la participation à la vie associative et aux réflexions stratégiques (axe transversal)

⇒ Pour plus d'informations sur La Traverse, visitez [la-traverse.org](http://la-traverse.org)

## Détail des missions

### AXE 1 | Participation à l'accompagnement des territoires dans leurs dynamiques de transitions

*Cet axe représentera environ 80 % du temps de travail du poste.*

Les missions de cet axe correspondent au projet-cœur de La Traverse. Il s'agira d'assister les deux salarié·es sur des projets variés d'accompagnement de territoires en portant les valeurs fondamentales de l'association autour de la résilience territoriale.

Cela consistera en particulier à (liste non exhaustive) :

- Aller à la rencontre des habitant·es, des élu·es et des partenaires locaux dans le cadre des résidences immersives de La Traverse.
- Aider à la réalisation de diagnostics et des stratégies territoriales pour les transitions  
*Par exemple, dans le cadre d'un diagnostic social, de la définition d'un projet de territoire, d'un atelier de territoire ou d'une stratégie LEADER d'un Parc naturel.*
- Produire des contenus liés aux transitions et à la mise en récits.  
*Par exemple, l'enregistrement et le montage d'entretiens pour des podcasts issus des résidences de La Traverse, ou la rédaction de carnets d'initiatives de l'ESS.*
- Animer des formations ou des ateliers de sensibilisations aux enjeux climat-énergie et aux enjeux de transitions dans les territoires.  
*Par exemple, animer des fresques du climat ou des formations pour des collectivités. Des formations en interne peuvent être envisagées selon le profil du candidat ou de la candidate.*
- Être en appui d'une mission auprès de jeunes lycéens de l'Artois sur la mise en récit de leur territoire

Ces missions demandent un travail d'enquête, de recherche documentaire et de synthèse d'une part, et d'animation et de médiation d'autre part (ateliers, réunions, etc.).

Les missions décrites pourront être réalisées dans le cadre de **projets partenariaux**, c'est-à-dire montés directement avec les territoires bénéficiaires et/ou subventionnés, ou bien s'inscrire dans le cadre de **marchés publics ou d'appels d'offre**, parfois dans le cadre de groupements avec des partenaires. La recherche de ces projets ou la réponse aux appels d'offres ne font pas partie des missions du poste.

## **AXE 2** | Participation à l'accompagnement de porteur·ses de projets d'ESS

*Cet axe représentera environ 5 à 10 % du temps de travail du poste.*

L'association accompagne les porteur·ses de projets d'Économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux du Poitou, via notamment un programme de formation sur plusieurs jours financée par les fonds européens qui leur permet d'acquérir un fond de connaissances sur les enjeux de l'ESS, et leur permet d'avancer dans l'idéation de leur projet, de son modèle économique, de son montage juridique, etc.

Le ou la service civique pourra accompagner le salarié en charge de ce volet, et l'assister dans certaines tâches

En pratique, cela consiste en :

- **La participation à l'animation des journées de formation** : élaboration du support, animation avec les porteurs·ses de projet
- **Organisation technique de la formation** : recherche des lieux de formation, sélection des profils à former

## **AXE TRANSVERSAL** | Participation à la vie associative

*Cet axe représentera environ 5 à 15 % du temps de travail du poste.*

Comme l'ensemble des membres de l'équipe, le ou la service civique s'impliquera dans le fonctionnement et dans les décisions stratégiques de l'équipe, et pourra participer à certaines réflexions (par exemple, la réflexion autour de la transformation de l'association en SCIC). Cela lui permettra de découvrir le mode de fonctionnement d'une petite association.

Dans le cadre de sa participation à la vie de l'équipe et à la vie associative, le-a service civique pourra être en appui de l'animation de moments forts de La Traverse : coordination de la tenue de l'Assemblée Générale et des rencontres du Conseil d'Administration (invitation, animation, rédaction des comptes-rendus...)

Ces travaux pourront être coportés avec le Conseil d'Administration et l'équipe salariée.

# Modalités du service civique

## Caractéristiques du contrat

- Service civique de 9 mois à temps partiel (28h/semaine soit 80 %).
- Début du contrat envisagé le 1<sup>er</sup> septembre 2024 (période de tuilage prévue), jusqu'au 31 mai

## Organisation du travail

- Sauf exception, les 28h sont réalisées en 4 jours du lundi au jeudi avec obligation de présence chacun de ces jours, sans possibilités de télétravail.
- Une certaine flexibilité doit être observée dans l'organisation du travail afin d'honorer les missions (décalage du jour chômé, travail ponctuel en soirée, déplacements, participation à l'AG,...)
- 1 jour de télétravail optionnel par semaine
- 18 jours de congés par an, posés de façon libre mais en coordination avec l'équipe (en fonction des missions et de la permanence associative)
- La prise des congés est à discuter en réunion d'équipe afin d'assurer la permanence de l'association

## Indemnisation

- L'indemnisation sera versée en accord avec la législation en vigueur concernant les personnes en service civique.

## Lieu et outils de travail

- Les bureaux de l'association sont situés au 33, rue Saint-Denis, dans le centre-ville de **Poitiers**. Il s'agit d'un bureau commun aux salarié-es de l'association. Une salle de réunion partagée avec les autres structures de l'étage est également à disposition de l'association.
- L'association prend en charge le remboursement de tous les frais de bureaux, hors frais informatiques, engagés pour le compte de l'association.
- [Le pôle numérique de la ville de Poitiers](#) offre la possibilité aux jeunes de se procurer gratuitement un ordinateur portable qu'ils peuvent utiliser dans un cadre personnel ou professionnel.

## Intégration et gestion humaine

- Temps d'acculturation aux thématiques de l'association en fonction des besoins (ESS, climat, développement local...)
- Accompagnement et suivi spécifique du service civique (points *a minima* mensuels) sur l'intégration, les missions, le ressenti général...
- Tuilage et parcours d'intégration prévu à la prise de poste
- Un entretien obligatoire en début de poste avec l'administratrice référente RH et la possibilité de la solliciter à tout moment sur la question du bien-être au travail
- Le service civique au sein de La Traverse se fait par affiliation avec la Ligue de l'Enseignement Nouvelle-Aquitaine, qui donne accès entre autres à une application de gestion de son parcours professionnel, un accompagnement par les personnels de

la Ligue de l'Enseignement, et l'accès à 8 séances gratuites de psychothérapie au besoin.

## Se porter candidat·e

Pour vous porter candidat·e, merci de nous transmettre par mail un CV et une lettre de motivation jusqu'au **14 juillet 2024**.

Vous pouvez écrire à l'adresse [administration@la-traverse.org](mailto:administration@la-traverse.org) (mail avec accusé de réception) en indiquant dans l'objet du mail [CANDIDATURE SERVICE CIVIQUE].

Les entretiens auront lieu **entre le 16 et le 25 juillet 2024**. Merci de nous préciser dans votre courriel de candidature si vous avez des indisponibilités sur cette période.

Les entretiens se dérouleront en présentiel à Poitiers, ou en visioconférence en fonction des possibilités de déplacement des candidat·es.

## Contactez-nous

Pour toute question, vous pouvez contacter **Benjamin ROUGIER** ou **Maud PICART** :

- [benjamin.rougier@la-traverse.org](mailto:benjamin.rougier@la-traverse.org) ou [administration@la-traverse.org](mailto:administration@la-traverse.org)
- 06 24 60 10 34 ou 06 23 57 57 01